



A L'ATTENTION DES SALARIES

BILAN DE COMPETENCES

Pourquoi réaliser un bilan de compétences ?

Le bilan de compétences est un temps privilégié pour bien se connaître, comprendre son mode de fonctionnement, identifier ses atouts. Il permet

- de faire le point sur son expérience professionnelle, sa formation, sa place dans l'entreprise
- de clarifier ses intérêts, ses motivations, ses valeurs, de réfléchir à ses besoins
- de valider un projet professionnel ou une formation
- de développer sa confiance en soi et d'aborder les changements et les transitions avec assurance
- d'identifier ses atouts et ses axes de progression

Pour l'entreprise, c'est un outil de gestion et de management. Il apporte des éclairages

- pour préparer une mutation, valider une promotion ou éclairer une demande individuelle de formation
- pour repérer les potentiels, suivre l'évolution des compétences, adapter les connaissances
- pour anticiper les problèmes individuels, optimiser les motivations au service de l'entreprise

Le bilan de compétences travaille sur la recherche de cohérence entre la personnalité, les compétences professionnelles, le projet de vie de chacun et le marché de l'emploi.

Comment se déroule un bilan de compétences ?

Le bilan s'appuie sur des entretiens avec un consultant senior, sur un travail personnel approfondi et sur la passation de tests de personnalité et d'évaluation professionnelle, choisis en fonction des besoins spécifiques du salarié.

Après une phase préliminaire où le bénéficiaire et le consultant confirment l'engagement volontaire et actif dans la démarche, vient la phase d'investigation.